Victor Teboul

Les Juifs du Québec

In Canada We Trust

Réflexion sur l'identité québécoise

l'ABC de l'édition

L’affaire Michaud et les Juifs. Les indépendantistes québécois apprendront-ils de leurs erreurs ?

Le 14 décembre 2020 a marqué le vingtième anniversaire de la motion de blâme adoptée par l'Assemblée nationale du Québec à l'encontre de M. Yves Michaud pour ses propos sur les Juifs.

La motion se lisait comme suit :

« Que l'Assemblée nationale dénonce sans nuance, de façon claire et unanime, les propos inacceptables à l'égard des communautés ethniques et, en particulier, à l'égard de la communauté juive tenus par Yves Michaud à l'occasion des audiences des états généraux sur le français à Montréal le 13 décembre 2000 ».

L'affaire avait fait grand bruit à l'époque et elle continue d'être évoquée autant par le principal intéressé, qui a toujours demandé - et avec raison - réparation pour le tort qu'il avait subi, que par certains chroniqueurs indépendantistes.

L'affaire mérite en effet d'être rappelée non seulement parce que la fameuse motion avait sali la réputation de M. Michaud, mais parce que dans certains milieux indépendantistes, l'on cultive la mémoire sélective.

Ayant été personnellement interpellé par cette ingérence de nos législateurs dans le domaine de la liberté d'expression, j'avais pris position à l'époque dans Le Devoir pour dénoncer autant la représentante de la communauté juive qui soutenait l'action de nos parlementaires que les législateurs qui n'avaient nullement à intervenir sur cette question.

Je n'approuvais pas pour autant les propos de M. Michaud que je considérais - et que je continue de considérer - offensants, non seulement à l'égard de la communauté juive, à laquelle j'appartiens, mais à l'égard de tous les groupes - anglophones et allophones- qui ne partagent pas l'option indépendantiste, qui est aussi la mienne.

D'autres, comme moi, qui ne sont pas d'origine canadienne-française - dont des Juifs - ont condamné cette motion et réprouvé en même temps les propos de M. Michaud.

Mais les indépendantistes ont tendance à penser que seuls les Québécois «de souche» sont, comme on dit, «de leur bord » et, ce faisant, en ne reconnaissant pas les Québécois d'autres origines qui se battent pour la souveraineté, ces derniers se retrouvent à la fois marginalisés par leur propre milieu et ignorés par ceux-là mêmes dont ils défendent la cause.

En cela, les indépendantistes gagneraient à se montrer davantage sensibles à la dimension pluriethnique de l'électorat québécois et plus particulièrement de leur propre base militante. Une telle sensibilisation ne pourrait que bénéficier à la promotion de la souveraineté. L'affaire Michaud est à cet égard révélatrice de cette nécessité, d'autant plus si l'on considère la très faible représentativité de la pluriethnicité au sein de la députation péquiste actuelle.

On se souviendra que le 5 décembre 2000, M. Michaud était interviewé dans une émission de radio sur son ouvrage polémique *Paroles d'un homme libre*, qui venait de paraître, ainsi que sur les rumeurs voulant qu'il allait se lancer en politique. Dans le cadre de cette entrevue, rapportée textuellement dans *La Presse* du 19 décembre 2000 (p. A15), il s'en prenait à la sempiternelle question qui obsède les

nationalistes, soit au fait que les groupes ethniques sont très peu sympathiques à la cause de la souveraineté, et il rappelait qu'ils avaient voté massivement Non au référendum de 1995. Dans la même page de *La Presse* où est rapportée cette entrevue, on cite de larges extraits du livre de Michaud dans lesquels il cite, comme exemples de ce vote négatif, les circonscriptions à majorité anglophone et juive, et il s'en prend au B'nai Brith.

Au cours de l'entretien, il évoque une conversation qu'il aurait eue avec un sénateur juif lequel exprimait des doutes sur le bien-fondé de la cause indépendantiste, ce à quoi Michaud lui aurait répliqué que les Juifs se considéraient comme étant le seul peuple à avoir souffert.

Mais il ne s'arrête pas là. Il s'en prend encore au B'nai Brith, qu'il accuse d'être «la phalange extrémiste» (...) « du sionisme mondial...» parce qu'elle aurait proposé de «débaptiser» la station de métro Lionel-Groulx «qui fut, selon Michaud, le maître à penser de deux générations de Québécois et qui est presque une idole québécoise».

Le 12 décembre, Yves Michaud annonce sa candidature à l'investiture de la circonscription de Mercier pour le Parti Québécois en vue des élections partielles qui devaient se tenir dans ce comté. La journée même, le B'nai Brith publie un communiqué dans lequel il demande aux électeurs de Mercier de rejeter la nomination d'Yves Michaud comme candidat du PQ.

Le 13 décembre, Michaud fait une allocution en présentant son mémoire à la Commission des États-Généraux sur la situation et l'avenir de la langue française. Il reproche alors - et encore une fois- aux anglophones de contribuer à la

minorisation des Québécois en assimilant les immigrants à leur groupe.

À sa sortie de la salle des audiences, le réseau de télévision TVA rapporte que M. Michaud reprend ses propos visant le B'nai Brith en accusant à nouveau cet organisme d'être anti-Québécois et extrémiste.

«Il n'en fallait pas plus, commente le reporter de TVA, pour que le groupe B'nai Brith demande au premier ministre Lucien Bouchard d'écarter la candidature de M. Michaud à l'investiture péquiste dans Mercier».

Le lendemain, le 14 décembre, le Parti libéral, formant alors l'opposition, propose la motion citée plus haut qui sera adoptée unanimement et sans débat, notamment par les députés du Parti québécois, qui pourtant formaient alors la majorité à l'Assemblée nationale.

Depuis, M. Michaud demande réparation et plusieurs députés qui siégeaient à l'époque à l'Assemblée lui auraient présenté des excuses. M. Bernard Landry, qui succédera en tant que premier ministre à Lucien Bouchard, regrettera lui-même le geste du parlement québécois, geste auquel il s'était lui-même associé.

On peut, tout en considérant disproportionnée la motion de blâme des députés, se demander aujourd'hui si les propos de Michaud reflétaient un comportement responsable de la part d'un homme sollicitant un poste de parlementaire et censé se montrer sensible aux différentes composantes de la société. Si M. Michaud, qui rejette avec raison les accusations d'antisémitisme, demande réparation ne devrait-il pas aussi admettre que ses propos étaient excessifs ?

Quant à la station de métro portant le nom de notre chanoine, reconnaissons au moins au B'nai Brith d'avoir soulevé une question - épineuse, mais nécessaire - sur les propos compromettants d'un autre ténor nationaliste - plus ancien celui-là - au sujet des Juifs, des immigrants et des Amérindiens, propos relevés en détail par moult historiens et sociologues, dont Gérard Bouchard.

Si l'on considère les rapports entre le mouvement souverainiste et les milieux ethnoculturels, une constante se dégage de façon claire : la tendance consiste à stigmatiser l'adversaire, mais rarement à envisager sa propre autocritique. Transposons ce comportement dans d'autres pays : aux États-Unis, les Républicains penseraient-ils à stigmatiser les Juifs parce qu'ils sont acquis au Parti démocrate ? En France, le Parti communiste français songerait-il à les accuser de ne pas voter pour leur formation? Pourtant, chez certains indépendantistes, comme M. Michaud, l'accusation vient facilement.

Si l'on tient compte des nombreuses bourdes commises par nos indépendantistes à l'égard des groupes ethnoculturels - la déclaration de Parizeau sur le vote ethnique, le soir de la défaite du Oui au référendum de 1995; les commentaires peu élogieux à l'égard de certains groupes ethniques d'un Pierre Falardeau; les propos d'un Michaud -, force est de constater qu'une autocritique s'impose au sein même du mouvement indépendantiste.

Car une bourde a aussi été commise par madame Tania Longpré, candidate du Parti Québécois à l'élection partielle de Viau, qui eut lieu le 9 décembre 2013.

Mme Longré avait suggéré sur sa page Facebook que l'Hôpital juif de Montréal, supprime le mot «juif» de son nom !

Cet établissement, qui est un des fleurons du réseau de santé québécois, dont l'efficacité est même vantée dans la scène finale du célèbre film de Denys Arcand, *Jésus de Montréal*, a été construit à une époque où les médecins juifs n'étaient pas les bienvenus dans nos institutions, si l'on pense, par exemple, au cas célèbre du Dr Samuel Rabinovitch et à la grève que les médecins internes de l'hôpital Notre-Dame avait provoquée en 1934 pour exiger son renvoi parce qu'il était juif. On sait que les grévistes eurent gain de cause et que Rabinovitch dut démissionner **(1)**. Madame Longpré connait-elle l'histoire du Québec ? Auteure pourtant d'un ouvrage où elle sermonne les immigrants sur la manière de devenir québécois, madame Longpré, apprenait-on, est professeure de francisation, et donc, faut-il présumer, censée être sensible à la diversité québécoise...

Si, en tant que souverainistes, nous n'entreprenons pas une autocritique de nos rapports avec les milieux ethnoculturels ainsi qu'un examen critique de notre propre histoire, il y a peu de chances que la cause indépendantiste fasse une percée auprès d'eux.

Voir aussi mon article paru au Devoir en janvier 2001 dénonçant cette ingérence de nos députés dans le domaine de la liberté d'expression : La tolérance et ce qu'elle implique

Notes

- Je rappelle dans mon dernier essai ainsi que dans l'article paru dans la revue L'Action naltionale que le journaliste et homme d'action québécois, Olivar Asselin, dénonça les grévistes et défendit vigoureusement, en première page de son journal *L'Ordre*, le médecin juif.

- On trouvera le texte de l'entretien de Michaud, tel que reproduit par La Presse du 19 déc. 2000 (à la page A15), en cliquant ICI.

- L' article ci-dessus a été proposé au journal *Le Devoir* (en 2013) qui ne l'a pas publié.

Voir également mon entrevue parue dans le journal Voir.

Pour plus de détails sur mon dernier essai, cliquez sur : Les Juifs du Québec : In Canada We Trust. Réflexion sur l'identité québécoise

Source (2013, 2020) :

https://www.tolerance.ca/Article.aspx?ID=194256&L=fr